

Formation « Méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides »

La méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides apporte un appui technique à l'expertise des dossiers « loi sur l'eau » (élaboration, instruction, avis technique) dans le cadre de la **mise en œuvre de la séquence « Eviter réduire compenser »**. Cette méthode, rapide à mettre en œuvre sur le terrain, permet de vérifier que certains principes de la compensation sont bien respectés. C'est pourquoi, le ministère en charge de l'écologie a transmis à l'ensemble de ses services de l'Etat et établissements publics, une note sur le sujet en juillet 2016.

[Retrouvez les informations sur les formations proposées sur "la méthode nationale d'évaluation des fonctions des ZH"](#)

Formations proposées par l'Office français pour la biodiversité et le Forum des Marais Atlantiques, le Cerema, le Pôle-relais Lagunes et Biotope méditerranéennes,

Formation de 2 jours

A destination des services de l'Etat (DDT, DREAL) et organismes publics uniquement.

- du 18 et 19 janvier à Bordeaux (33000) organisée par le Cerema et le CVRH de Bordeaux
- du 9 et 10 février à Toulouse (31000) organisée par le Cerema et le CVRH de Toulouse

Formation de 4 jours

Bassin Versant

<https://bassinversant.org>

Ouverte à tous

Dates à venir

bassinversant.org